



Retenues sur prestations CAF suite à une erreur de leur part

Par **Yansab95**, le **24/07/2022** à **19:07**

Bonsoir

J'ai engagé des poursuites pour des arriérés de pension alimentaire et suite à une erreur de leur part (ils se sont trompés de destinataire et m'avaient pourtant confirmés avant le versement que les 836e avaient bien été prélevés sur le salaire de mon ex conjoint) la CAF m'a versée 836e pour arriérés de pension alimentaire en janvier. Depuis des mois je demande une remise gracieuse ou un échéancier et aucunes réponses et je découvre en consultant mon compte qu'ils ont pris tout mon apl, 357e dans un 1er temps et là ils me répondent qu'ils sont dans leur droit. Également depuis environ 5 mois ils prélèvent 119.8e à mon ex qui a une dette de 1300e (il travaille et vit chez ses parents) et ne m'ont rien reversé ce mois-ci. Mes ressources sont de 900e (ASS et PA) loyer sans APL 700e environ, factures diverses 300e environ sans compter alimentation, hygiène etc... depuis 2012 mes 2 enfants et moi ne sommes pas partis en vacances et ces aides sont primordiales pour survivre, ma famille m'aide comme elle peut mais c'est difficile. Malgré une maladie auto-immune évolutive je n'ai pas le droit à AAH et CMU. Que puis-je faire, ils restent sourds à mes demandes d'échéancier.

Merci de votre réponse

Cordialement

L. CONWA

Par **youris**, le **25/07/2022** à **09:55**

bonjour,

je n'ai pas compris toutes vos explications contenues dans votre message.

vous pouvez vous adresser au médiateur de votre CAF.

si la CAF refuse de vous accorder un échéancier, c'est qu'elle estime que vous êtes responsable de la situation.

voir ce lien : [modalites-de-paiement-de-recouvrement-des-prets-de-recours-de-contrôle-de-](#)

[remises-de-dettes](#)

salutations

Par **Yansab95**, le **25/07/2022** à **17:31**

Bonjour

Merci de votre réponse. Non, ils sont responsable et l'ont même reconnus dans un courriel et malgré cela refusent d'établir un échéancier, ils me suppriment APL et arriérés de pension dues par mon ex. Toutes mes déclarations ont toujours été à jour.

Cordialement

Par **youris**, le **25/07/2022** à **17:59**

je suis très étonné du refus de la CAF de vous accorder un échéancier de remboursement si l'erreur provient de la CAF.

Par **Marck_ESP**, le **25/07/2022** à **18:14**

Bonjour

Comme youris, je pense qu'intervenir auprès du médiateur est une solution.

Par **Yansab95**, le **25/07/2022** à **20:04**

Bonsoir

Merci à vous 2 pour vos réponses. J'ai fait ce jour une demande auprès du médiateur. Déjà j'ai vu sur mon compte qu'ils laissaient mon APL pour le mois prochain mais toujours aucune explication sur les 100% d'aides retenues.

Bonne soirée